

Conseil municipal du 21 décembre

Jeudi 21 décembre à 20h30

Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 21 décembre à 20h30 à la l'Hôtel de ville

Retrouvez ci-dessous l'ordre du jour



Conseil municipal

Jeudi 21 décembre 2023 à 20h30

Hôtel de ville, salle Raymond Berrivin

La séance sera retransmise en direct sur le site internet de la ville

www.ville-courdimanche.fr

ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

3. Donner acte des décisions prises par la Maire

Mise en place d'une prime de pouvoir d'achat

FINANCES ET COMMANDE PUBLIQUE

2. Ouverture des crédits d'investissement par anticipation
3. Acompte de subvention au CCAS pour l'année 2024

4. Garantie d'emprunt CDC Habitat pour la construction de logements à la Ferme Cavan

5. Approbation de la convention constitutive du groupement de commande restauration scolaire

RAPPORTS DÉLÉGATAIRES

6. Déchets : rapports annuels d'activité 2022 de la CACP et du délégataire CYDEC

Demandant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.

Sophie MATHARAN

Maire de Courdimanche

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

0. Donner acte des décisions prises par la Maire

1. Mise en place d'une prime de pouvoir d'achat

FINANCES ET COMMANDE PUBLIQUE

2. Ouverture des crédits d'investissement par anticipation

3. Acompte de subvention au CCAS pour l'année 2024

4. Garantie d'emprunt CDC Habitat pour la construction de logements à la Ferme Cavan

5. Approbation de la convention constitutive du groupement de commande restauration scolaire

RAPPORTS DÉLÉGATAIRES

6. Déchets : rapports annuels d'activité 2022 de la CACP et du délégataire CYDEC

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.

Sophie MATHARAN

Maire de Courdimanche

Documents

[Ordre du jour - Conseil municipal du 21 décembre 2023](#)